



PARTOUT POUR TOUS

ORANGE

FLASH INFO CFDT

CSEE Fonctions Support et Finance
des 11 et 12 mai 2022

ASC

Vacances enfants : Le catalogue des séjours ETE est ouvert jusqu'au 17 mai inclus

Réservez dès maintenant un séjour inoubliable pour vos enfants à la campagne, la mer ou la montagne, sportif ou culturel, en France, en Europe et dans de nombreux pays plus lointains ! Profitez de l'aide exceptionnelle de votre CSEE !

Chèques vacances c'est jusqu'au 29 mai 2022 :

Rappel des sessions de commandes

Commandes passées entre	Livraison aux environs du
Le 1 ^{er} mai et le 15 mai 2022	31 mai 2022
Le 16 mai et le 31 mai 2022	15 juin 2022

Vos chèques sont valables jusqu'au 31 décembre 2024, vous aurez ainsi tout le loisir de les utiliser.

Information sur le microzoning de Marseille Saint-Mauront

Le projet immobilier Saint-Mauront à Marseille, 3^e arrondissement, ancien bâtiment technique, regroupera les salariés de 8 sites dont 86 salariés du périmètre de FSF (DACRG, DJ, DIG et CSPCF...) sur ce seul site et proposera un taux de partage de 0,67 % (67 places pour 100 salariés).

Ce dossier affiche un planning défini mais manque d'éléments financiers probants. La prévention primaire y est peu présente. L'insécurité physique, liée à l'emplacement du site dans un quartier sensible, l'aggravation du temps de trajet et l'insuffisance du nombre de places de parking, font partie des préoccupations majeures des salariés. La direction évoque l'ambition de travailler sur deux projets (cf. ci-dessous), avec pour mot d'ordre, celui de recréer de la fluidité pour rendre le site plus attractif, tout en imposant l'aménagement en espaces dynamiques :

- Construire des passerelles entre les trois bâtiments pour faciliter la communication et la fluidité de circulation là où, à ce jour, les salariés présents sont obligés d'emprunter les sous-sols pour y circuler.
- Ouvrir plusieurs sites de télétravail à Marseille en complément de l'offre existante sur le site Prado.

La CFDT invite les salariés, concernés par ce projet, à participer aux ateliers pour faire remonter leurs besoins et demande :

- L'ouverture d'une négociation sur l'aggravation du temps de trajet.
- La communication du contenu des sondages et l'augmentation du nombre des participants aux groupes de travail, qui pour l'instant est limité à 10 % des effectifs impactés.
- Des compléments d'information sur le volet économique de ce projet - très peu renseigné dans le dossier (4 pages sur 41) - et sur la part des 24 millions d'euros attribuée en faveur des conditions de travail des salariés.

Bilan HSVT Groupe en France 2021

Durant l'année 2021, 109 signalements de Harcèlement, Sexisme et Violence au Travail (HSVT) ont été traités au sein du Groupe Orange dont 12 à FSF. L'analyse des 109 signalements a permis d'identifier 17 situations de harcèlement et/ou sexiste, qui ont été sanctionnées pour 8 d'entre elles par des mises à pied ou des licenciements. Au sein du CSEE FSF, une référente et ses 4 correspondantes (**Michelle VINET pour la CFDT**) sont les interlocutrices privilégiées des salariés qui subissent ou constatent une situation de harcèlement sexuel ou des agissements sexistes au sein du périmètre Fonctions Support et Finance. Rendez-vous sur le site du CSEE /Vie du CSEE /Présentation du CSEE

Bilan Social Fonctions Support Finance et Rapport Annuel sur l'Emploi 2021

Aux Fonctions Support et Finance, les tendances baissières observées sur le marché de l'emploi et de la formation se sont poursuivies en 2021 : baisse de l'emploi CDI de -3%, sur tous les bassins d'emploi sauf Grand Sud-Ouest (reparamétrage avec TGI), un budget formation qui reste en baisse de 21% vs 2019, substitution de « promotions » ARCQ (niveau référent) aux promotions avec changement de grade ou bande CCNT (-9,6%), des recrutements externes anémiques (30) soit -30%. Une bonne nouvelle : le maintien du taux de féminisation à 55,5% y compris pour les recrutements externes. Le télétravail régulier (73% des personnes) ou occasionnel (23%) est devenu la réalité de tous les salariés, avec ses effets plus ou moins positifs. **La CFDT alerte l'entreprise sur le risque avéré de crise sociale renforcée** : par une chute prévisible de l'emploi avec le TPS 2022, par la poursuite d'une politique salariale que nous déplorons, par un recrutement à minima avec le risque de développement de la sous-traitance, d'abandon d'activités et d'une offre de formation parcimonieuse.

Consultation sur le projet de regroupement d'équipes du site Orange Village dans le cadre de la séquence 2

La restitution du bâtiment F (1250 salariés) d'Orange Village à Arcueil (94), et la fermeture d'autres sites amènent à répartir les salariés des entités OFS, DTSI, SCE, WIN, TGI, FSF sur les 5 bâtiments (A à E) à Orange Village. Pour Fonctions Support Finance (FSF), 269 salariés sont concernés : 49 DJ, 8 DRG, 24 Orange Avenirs, 188 GPS.

Le réaménagement de ce site en flex desk est guidé par le gain financier, il ne répond pas à l'amélioration des conditions de travail qui se verront dégradées. Avec une organisation en « espace dynamique » pour tous, quels que soient les besoins des métiers et leur organisation du travail, nous assistons à une dégradation des conditions de travail, avec une diminution drastique de m² par poste de travail et un ratio de 0,5 à 0,7 par salarié.

La CFDT constate et dénonce l'absence de prévention primaire pour analyser les risques inhérents à ce projet ainsi que l'absence de proposition de mesures de correction des risques identifiés : nuisances sonores, aménagements non adaptés aux activités exercées, suppression des bureaux individuels, manque d'espaces de stockage, etc.

La CFDT a, par ailleurs, fait part de ses inquiétudes et revendications pour l'espace d'accueil des consultants Orange Avenirs. Elle a demandé l'augmentation du nombre de boxes d'entretiens dédiés (8 pour 24 consultants, c'est trop peu), que la solution d'isolation acoustique soit refaite de dalle à dalle et que le renouvellement de l'air soit amélioré.

La CFDT regrette que certaines directions n'aient pas participé aux échanges avec la Commission de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail transverse (4 réunions) sur le « microzoning », au sens où elles auraient pu intervenir sur l'organisation du travail, les conditions de travail de leurs salariés et de leurs collectifs.

La CFDT déplore que les conclusions de la Commission de Prévention des Risques Professionnels et de Promotion de la Santé au travail (CPRPPST) concernant l'analyse des espaces dynamiques n'aient pas été prises en compte dans le cadre de la conduite du projet.

La CFDT a rendu un avis défavorable sur ce projet. Elle demande la mise en place d'un budget suffisant pour financer les ajustements des environnements de travail. Par ailleurs, elle a obtenu la mise en place d'un suivi en CSEE FSF fin 2022 pour les équipes Juridique, Règlementation et Orange Avenirs et en juin 2023 pour les équipes de GPS.

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Sylvain COVEMAERKER (DSCO) 06 79 02 70 03

Erik BJORK (RS CSEE) 06 40 13 75 11

Une équipe CFDT à votre service :

Fabrice Autrique, Thierry Blangero, Philippe Bourgeon, Samah Braham, Fabrice Coriou, Mary-Stella Defranchi, François Drochon, Pierre Gaab Foessel, Christian Gagnard, Paolo Giudice, Valérie Hartmann, Géraldine Héritier, Pascal Hollville, Anita Iriart Sorhondo, Catherine Issartier Castaing, Nadia Jouravleff, Jérôme Marbouty, Clémence Narcisse, Nadia Pakdaman, Pierre Pignol, Placet Emmanuel, Guy Poirot, Didier Renault, Jean Rota, Sylvie Rota, Michelle Vinet